

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU 16 JUIN 2021**

**Présents** : Lavoine Jean-Claude, Soulié Jean-Marc, Lopez Yannick, Crétier Marcel, Bouzon Stéphane, Di Marzo Monia, Papeix Nicolas, Porrovecchio Marc, Remoissenet Jean-Marc, Sansoz Marc, Sylvestre Evelyne

**Excusés** : Dejoux Patricia, Lavoine Bastien, Mondel Caroline, Nicastrò Nathalie

**Secrétaire** : Lopez Yannick

**ORDRE DU JOUR** :

<b>I. FINANCES</b>	- Décision modificative n°1
<b>II. VOIRIE</b>	- Attribution marché aménagement chemin des Bonvin
<b>III. BATIMENTS</b>	- Attribution acquisition matériel chauffage hangar communal
<b>IV. DIVERS</b>	

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu du 07/05/2021.

## **I. FINANCES**

**1) Décision modificative n°1 - Virement de crédits – M 14** : Suite à une erreur matérielle et afin de procéder à l'équilibre de la section d'investissement du budget 2021, il convient de modifier le budget.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'effectuer le virement de crédits comme suit :

DÉSIGNATION	Diminution sur crédits de report	Augmentation sur crédits de report
<b>Section d'investissement</b>		
RI 1323 : Département	1 900.00 €	
<b>Total R 13 : Subventions d'investissement</b>	<b>1 900.00 €</b>	
RI 13251 : Subv GFP de rattachement		1 900.00 €
<b>Total R 13 : Subventions d'investissement</b>		<b>1 900.00 €</b>

(délibération 23 *Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0*)

## **II. VOIRIE**

**1) Attribution du marché – Aménagement du chemin des Bonvin** : Le Maire rappelle le projet de travaux d'aménagement du chemin des Bonvin qui consiste en un aménagement de voirie, un enfouissement des réseaux, une extension des réseaux assainissement et eaux pluviales, et un déplacement du réseau d'eau potable et de la borne à incendie. Cet aménagement est réalisé dans le cadre d'une convention de groupement de commande de travaux (Commune, Arlysère et SDES) et dans le cadre d'un marché à procédure adaptée (MAPA). Un avis d'appel public à la concurrence a été publié sur une plateforme de dématérialisation le 18 septembre 2020, gérée par les services d'Arlysère, ainsi qu'au BOAMP. La commission d'appel d'offres, réunie lundi 2 novembre 2020, a recensé 5 offres pour le lot génie civil (réseaux et voirie) et 4 offres pour le lot câblage.

Après analyse de l'ensemble des documents administratifs et techniques des offres par la commission d'appel d'offres et le maître d'œuvre NG Tech Conseils, sont retenues :

- L'entreprise EIFFAGE de Gilly sur Isère pour les travaux de génie civil (réseaux et voirie) pour un montant de 40 440,20 € HT (48 528,24 € TTC).
- L'entreprise PICH'ELEC de Gilly sur Isère pour les travaux de câblage pour un montant de 3 793,90 € HT (4 552,68 € TTC).

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Décide d'attribuer le marché de travaux comme suit :

- Entreprise EIFFAGE de Gilly sur Isère pour les travaux de génie civil (réseaux et voirie) pour un montant de 40 440,20 € HT (48 528,24 € TTC).
- Entreprise PICH'ELEC de Gilly sur Isère est retenue pour les travaux de câblage pour un montant de 3 793,90 € HT (4 552,68 € TTC).

Autorise M. le Maire à signer le marché et tous documents relatifs à ce dossier.

(délibération 24 *Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0*)

### **III. BÂTIMENT**

**1) Hangar communal - Installation chauffage** : Le Maire rappelle le projet de procéder au changement de mode de chauffage du hangar communal. Datant d'environ 25/30 ans, la chaudière fuel actuelle est déficiente. Cette situation nous amène à installer un matériel plus adapté en changeant également d'énergie. L'installation d'un poêle à granules génèrera une utilisation plus économique et mieux adaptée au personnel technique ; d'autre part, ce matériel permettra une mise en conformité au titre de la sécurité (reprise des conduits et du tubage).

Suite aux différents devis présentés,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

Accepte le devis présenté par la SAS ART DE LA CHEMINEE, située à Frontenex, pour un montant de 5021,05 € HT (6025,26 € TTC). Autorise M. le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

*(délibération 25 Votants : 11 Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0)*

### **IV. DIVERS**

- 1) Elections départementales et régionales – Constitution des permanences (pour mémoire)
- 2) Point sur les attributions des subventions par la Région Auvergne Rhône-Alpes
- 3) Point sur les projets et travaux en cours